

« En ce temps-là, les patriotes formaient sur la terrasse des Feuillants une haie épaisse. Là, des hommes inspirés annonçaient les grandes destinées de la France. D'autres, plus dans le sens des événements, peignaient la cour, et l'Assemblée nationale, l'armée des frontières et celle de Paris sous leurs véritables couleurs. Les esprits s'aigrissaient de jour en jour et les groupes populaires prenaient le caractère sérieux, sombre avant-coureur des mouvements et des agitations politiques. Le général La Fayette écrivait lettres sur lettres à l'Assemblée nationale au nom de son armée. Mille tripots étaient ouverts aux conspirateurs. Le département de Paris, composé de nobles ci-devant grands et de leurs plats familiers, la municipalité, une grande partie des juges de paix, le dirai-je ? la majorité de la garde nationale, tout son état-major, appartenaient à la cour, lui servaient de cortège et d'aboyeurs dans les fréquentes promenades qu'elle faisait alors et dans les différents spectacles dont les directeurs étaient assez plats pour l'aduler par des allusions forcées que beuglaient leurs saltimbanques dans ces temples de la débauche et de l'immoralité. Un ministre que la cour avait conservé et qu'elle avait trouvé selon son cœur avait, à force d'intrigues, supplanté ses collègues, et, puisqu'il faut nommer les masques, Dumouriez était le traître, les supplantés étaient Roland, Clavière et Servan. Dumouriez, dis-je, étonné de la contenance des amis de la liberté, après s'être vendu à la cour voulut se vendre au peuple. Pour la cour, il culbuta les ministres appelés patriotes, et, pour le peuple, il prit le bonnet rouge aux jacobins. Tout ce manège ne lui réussit pas. Les intrigues de La Fayette le chagrinerent ; les dispositions du peuple l'effrayèrent ; les conseils de Brissot, Condorcet, Vergniaud, Guadet et Gensonné, le déterminèrent, il donna sa démission, avec sans doute la promesse de la part de ses conseillers, qui furent aussi ceux de La Fayette, de lui travailler de plus hautes destinées. Les malheurs de la France ont prouvé depuis qu'ils lui tinrent parole. A peu près dans le même temps, La Fayette à l'Assemblée nationale et au roi les fameuses lettres où il s'établit conseiller et défenseur de la cour et régent des représentants du peuple, qui reçurent sans murmure les leçons et les menaces contenues dans cette fameuse lettre. Il eut pareillement une correspondance avec Roland expulsé du ministère. Cette correspondance, rendue publique, fit que les patriotes ouvrirent sérieusement les yeux sur les hommes qui s'établissaient en meneurs. On se disait . Roland est l'ami de Condorcet, Brissot, etc., et Condorcet était l'ami de La Fayette et déclare encore avoir pour lui un reste d'amitié. Brissot a été le prôneur du même La Fayette. Les liaisons de ces deux hommes avec Narbonne, la défense qu'ils ont prise de sa personne et de sa friponnerie, tout prouve leur intimité ; et Roland, l'ami commun, écrit vertement à La Fayette !

Ces réflexions firent regarder la correspondance comme un jeu, et là commencèrent les soupçons sur l'ex-ministre qui, pour s'en laver, fit publier après sa sortie du ministère une longue et *belle* lettre au roi où il lui disait ce qu'il aurait dû lui dire quand il était ministre. Cette lettre, assez bien écrite, donna une espèce de réputation à l'ex-ministre ; mais l'incapacité, la bêtise, la sottise prévention qu'il a montrées depuis au même ministère où, pour le malheur de la patrie, il est rentré après le 10 août, prouvent que cet homme n'était que l'instrument de ceux que je viens de nommer et que c'était une machine dont ils se servaient pour parvenir à leurrer le bon peuple, toujours aveuglément confiant. Si les teinturiers de Roland lui jetèrent sur le corps une sottise en lui faisant cette lettre au roi, qui avait l'air d'une petite vengeance plutôt qu'une série de conseils qui ne s'y trouvaient que pour la forme et quand il n'était plus temps de les donner, le pauvre *prête-nom* paya cher ce hors-d'œuvre. Le directoire du département de Paris, composé des plus vils scélérats de l'Assemblée constituante, rendit à Roland ce qu'il avait fait au roi. Il publia une lettre à lui adressée comme ministre, tandis qu'il ne l'était plus, dans laquelle le pauvre homme n'était pas épargné. Mais ce n'était qu'un prétexte et Roland était destiné à être le plastron et le jouet de tous les intrigants. Le véritable but de la lettre départementale était de trouver une occasion de déclarer la guerre aux *Jacobins*, aux *factieux*, aux RÉPUBLICAINS, et de faire l'éloge du roi, de se déclarer ses champions. Les chers administrateurs s'y plaignaient, avec une emphase ridicule et une douleur à faire rire, de ce qu'à la séance des Jacobins, le 21 mai, le président avait dit : *S'il est impossible à un citoyen patriote de rester au service du roi, c'est une preuve de l'adage : Tel maître, tel valet* ; que, dans celle du 17, les administrateurs de la Nièvre avaient été traités d'accapareurs de blé (notez que cela était vrai) ; enfin que, dans celle du 23, ô crime !! on avait dit *que les généraux La Fayette et Narbonne étaient des traîtres, des perfides, tout prêts à passer à l'ennemi, que le décret du veto n'était pas plus difficile à renverser que la Bastille*, et les administrateurs concluaient à la destruction des jacobins, destruction dont Léopold, Brunswick et les émigrés avaient fait la motion expresse, motion violemment appuyée par environ soixante mille contre-révolutionnaires appelés par la cour de tous les coins de la France et hébergés fraternellement par le directoire du département, l'état-major de la garde nationale, le côté droit de l'Assemblée nationale, et tous les autres scélérats que renfermait Paris.

Mais laissons là ces détails et voyons les dispositions où se trouvait le peuple. Les trahisons de la cour, les vexations des administrateurs du roi, des juges de paix du roi, des municipalités du roi, des tribunaux des gardes nationaux du roi, des généraux du roi, des motionneurs du roi, des mouchards du roi, de la garde domestique du roi, des législateurs du roi ; l'avidité de l'Assemblée nationale, les menaces de

l'ennemi du dedans et de celui du dehors à qui la cour ouvrait nos frontières, les manœuvres des prêtres fanatiques ; tout cela excitait les mouvements auxquels le peuple devait bientôt se livrer.

Les sections du centre de Paris étaient opprimées par la faction royaliste ; mais celles des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau conservaient toute leur force. On y discutait les grands intérêts de la patrie et les moyens de la sauver : on allait même jusqu'à demander la réclusion du roi et l'on aurait volontiers conservé un couvent de moines pour l'y séquestrer. Les citoyens de ces sections, désignées par les aristocrates à dentelles sous le nom de *sans-culottes*, s'enorgueillissaient de ce titre et, sous leurs respectables haillons, appréciaient la valeur du tyran à l'exemple du poète Hamédi-Kermani qui, jouant avec Tamerlan à un jeu qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d'eux, dit au tyran : *Je vous estime trente aspres*. - *La serviette dont je me sers les vaut*, dit Tamerlan. - *Mais c'est aussi en comptant la serviette*, répondit Hamédi. C'était ainsi qu'à travers les expressions de la plus douleur on appréciait Louis XVI et qu'on s'accoutumait à l'idée de se passer de rois. D'un autre côté les patriotes les plus chauds et les plus éclairés se rendaient au club des Cordeliers et de là passaient les nuits ensemble à se concerter. Il y eut entre autres un comité où l'on fabriqua un drapeau rouge portant cette inscription : **LOI MARTIALE DU PEUPLE CONTRE LA RÉVOLTE DE LA COUR**, et sous lequel devaient se rallier les hommes libres, les vrais républicains, qui avaient à venger un ami, un fils, un parent assassiné au Champ-de-Mars le 17 juillet 1791.

Tous ces mouvements aboutirent à la rédaction d'une pétition, qui devait être présentée par les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau marchant en armes et auxquels devaient se réunir tous les amis de la liberté, et le nombre s'en trouva immense. Le 20 juin fut le jour choisi par les vigoureux pétitionnaires. Dès le matin, les rassemblements eurent lieu. Enfin, vers midi, ce corps imposant se mit en marche, ayant à sa tête la Déclaration des droits de l'homme gravée sur deux tables et environnée de canons.

Le directoire du département courut porter l'alarme à l'Assemblée nationale, mais le cortège était en marche et d'ailleurs cette marche portait avec elle un caractère de fête qui devait rassurer. En effet deux des objets de ce rassemblement étaient la célébration de l'anniversaire du serment du jeu de Paume et la plantation d'un arbre de la liberté à la porte de l'Assemblée nationale. Bientôt un peuple immense remplit les rues qui aboutissent de la place de la Bastille au lieu des séances du Corps législatif. On distinguait dans la marche l'effigie de la Bastille, les bustes des grands hommes, des jalons sur lesquels étaient écrits ces mots : Liberté, égalité. - Quand la patrie est en danger, tous les sans-culottes sont debout. - Avis à Louis XVI : le peuple, las de souffrir, veut la liberté tout entière ou la mort. - Libres et sans-culottes, nous en conserverons au moins les lambeaux.

Durant la lecture de cette adresse, la foule se grossissait autour de l'Assemblée nationale ; de son côté la cour rassemblait tout ce qu'elle avait d'assassins et d'amis. La place du Carrousel, la grande cour du château, tous ses environs ressemblaient à un camp ; les pièces de canon tournées contre le peuple annonçaient des intentions hostiles ; les chefs de la garde nationale, les officiers des Suisses excitaient au carnage. On fit distribuer des cartouches et charger les armes ; mais la gendarmerie jeta la poudre du bassinet, en murmurant contre une pareille précaution. Grand nombre d'officiers et soldats de cette garde domestique, qui venait d'être licenciée, se promenaient avec leurs poches de gilet chargées de pistolets et de poignards. Ils avaient un signe de ralliement à leurs cocardes, et beaucoup d'aristocrates, vêtus de l'uniforme national formaient avec eux un corps de brigands qui paraissait disposé à tout entreprendre. Cependant le cortège défilait à travers la salle du Corps législatif et se rendait sur deux colonnes à la place du Carrousel, où l'on avait disposé la troupe et les canons de manière à opposer une grande résistance. Les portes des cours et du château étaient fermées et défendues par une artillerie formidable. A l'abord du cortège, la troupe fit un mouvement menaçant : un détachement des braves pétitionnaires s'avance fièrement ; on parlemente ; plusieurs citoyens qui se trouvaient dans les rangs, indigné du rôle qu'on leur faisait jouer, s'en expliquent hautement ; la foule augmente, les passages sont ouverts ou forcés, les cours et le Carrousel sont bientôt inondé d'une masse énorme de citoyens tous armés et bien décidés. Ils éprouvèrent une très grande résistance aux portes des premiers appartements. Alors les vigoureux sans-culottes ayant monté sur leurs épaules une pièce de canon, l'étonnement et la peur firent lever tous les obstacles. On donna un grand coup de hache à une autre porte. Louis XVI la fit ouvrir lui-même et se mit brandir son chapeau en l'air en criant de toutes ses forces : *Vive la nation !* Il était alors entouré de prêtres réfractaires et séditieux, de plusieurs chevaliers du poignard et d'un petit détachement des grenadiers du bataillon des Filles-Saint-Thomas dont nous parlerons dans la suite. Ces messieurs, à l'aspect du peuple, s'enfuirent épouvantés et abandonnèrent leur cher maître ou plutôt leur prête-nom à la discrétion de ce même peuple qu'ils peignaient tous les jours comme un assemblage de bêtes. En un clin d'œil la salle fut remplie d'hommes armés de faux, de bâtons armés de couteaux, de scies, de fusils, etc. On plaça les tables de la Déclaration des droits de l'homme face à face du roi. Il se déconcerta et chercha à s'agiter pour se remettre. Alors ce ne fut qu'un cri : *Sanctionnez*, disait-on, *sanctionnez les décrets qui doivent sauver la France, rappelez les ministres patriotes, chassez vos prêtres, choisissez entre Coblenz et Paris*. Le roi tendait la main aux uns et aux autres, agitait toujours son chapeau. Enfin,

ayant aperçu un bonnet rouge entre les mains d'un citoyen, il en couvrit sa tête, puis il se mit à boire à même une bouteille à *la santé des sans-culottes*, qui de leur côté criaient : *Le roi boit !* Il promit tout ce que demandaient les citoyens. Alors ils évacuèrent peu à peu les appartements et ils défilèrent depuis quelque temps lorsqu'une députation de l'Assemblée nationale et le maire de Paris parurent pour rassurer le fourbe monarque et inviter les citoyens à se retirer paisiblement. Il fallut un très long espace de temps pour le faire, car toutes les galeries du château, les terrasses, l'intérieur et les toits mêmes chargés de monde. Enfin à dix heures du soir tout fut évacué et Paris se trouva dans le plus grand calme. Ainsi se termina cette fameuse journée, qui servit de prétexte à tant de calomnies et de trahisons. »

Chaumette